Madame, Monsieur,

Une nouvelle année scolaire débute, l'équipe enseignante est heureuse d'accueillir vos enfants. Elle a tout mis en œuvre pour préparer cette rentrée et compte sur votre collaboration pour mener à bien sa tâche éducative.

Nous vous invitons à lire attentivement ce courrier, à le conserver.

Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous souhaitons une excellente année scolaire à votre enfant.

1 -LES CLASSES

Structure pédagogique et effectifs

PS / MS à la rentrée : 26 Mme Rabillard Stéphanie MS / GS / CP : 28 Mme Chaillou Marietta CP / CE1 / CE2 : 28 Mme Gautier Marie-Cécile CM1 / CM2 :

Mme Curius Pauline — (décharge de direction Mme Karine REVEILLERE, le lundi)

109

26

Chef d'établissement : **Mme Curius Pauline**

- Mme Devaud Emmanuelle, maître du réseau d'aide interviendra cette année dans notre école.
- Personnel non enseignant:
 - Mme Richard Delphine (ASEM en classe de PS-MS)
 - Mme Bourdelier Delphine (ASEM en classe de MS-GS-CP)
 - Mme Arnaud Maryline (AVS en classe de PS-MS)
- Un intervenant sportif, mis à disposition par la municipalité, intervient sur un créneau de 2h par semaine en classe de CP-CE-CM.

2-LES HORAIRES

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h40 - 12h10 / 13h40 - 16h30

- L'accueil est assuré à partir de : 8h30 le matin (en classe) et 13h30 l'après-midi. Merci de respecter ces horaires.
- Le portail sera fermé à clef en dehors des heures d'accueil.
- L'école décline toute responsabilité en dehors des horaires légaux.
- Nous vous rappelons par ailleurs que toute absence doit être justifiée par écrit.
- Toute personne autorisée à venir chercher votre enfant devra être signalée par une autorisation écrite (annuelle ou ponctuelle)
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se dérouleront les mardis, jeudis et vendredis.

FRAIS DE SCOLARITE - Changement :

Comme annoncé en fin d'année scolaire, les frais de scolarité s'élèveront à 27 € par mois et par enfant, quelle que soit la classe qu'il fréquente.

3- Informations diverses

1- Les fiches de renseignements :

Si un changement d'adresse ou de numéro de téléphone intervient en cours d'année, merci de nous prévenir.

2- Circulaires diverses:

Vous recevrez tout au long de l'année diverses informations collées dans le cahier de liaison. Les enseignants vous feront parvenir leurs circulaires personnelles ou celles concernant la vie de l'école. Vérifiez, tous les soirs, même si cela vous semble rébarbatif, le cartable des petits et des grands, il peut contenir une information importante et urgente.

Après lecture de chaque circulaire, veuillez **S'IL VOUS PLAIT** <u>signer</u> celle-ci pour montrer que vous en avez bien pris connaissance.

En complément, ces informations seront envoyées par mail. Attention, la boite classe est une boite d'envoi. Les enseignantes l'utilisent seulement pour envoyer et non recevoir les mails. Pour toute correspondance, le cahier de liaison est à votre disposition ou bien l'adresse : ec.lesclouzeaux.stemarie@ddec85.org

3- Rencontre parents / enseignants :

Une réunion de classe sera programmée par chaque enseignante au cours de la première période (cf. calendrier ci-dessus).

Si vous souhaitez rencontrer un enseignant, il serait préférable de prendre un rendez-vous à l'avance, soit par téléphone soit par le biais du cahier de liaison. **Tout entretien à l'heure de la rentrée le matin ou pendant la classe est à éviter**.

Une réunion individuelle se déroulera en janvier/février pour chaque classe.

4- Absences:

Toute absence est à nous signaler dès qu'elle est programmée (billet d'absence).

Si un matin un enfant est absent, vous pouvez nous prévenir par mail ou téléphoner à l'école avant 8h40; l'école dispose d'un répondeur qui prendra vos messages le cas échéant. Il est important de nous retourner le billet d'absence, il justifie de l'absence de l'enfant lors d'un passage de l'inspecteur de l'éducation nationale.